

**DEPARTEMENT DE LA GIRONDE**  
**Arrondissement de BORDEAUX**  
**COMMUNE D'EYSINES**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION**  
**SOCIALE**

-----  
Nombre de membres en exercice : 11  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 avril 2026

-----  
**N°20260427.D05**

**Objet : COMPTE ADMINISTRATIF DU S.A.A.D. - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT – EXERCICE 2025 :  
DÉCISION.**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à seize heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqués, se sont réunis en salle du Conseil municipal de la ville d'Eysines, sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente.

PRÉSENTS (9) :

- Mme Christine BOST, Présidente du CCAS,
- Mme Anne-Gaëlle Mc NAB, Vice-Présidente,
- Mme Laurence ROY, Vice-Présidente déléguée,
- M. Alain GILBERT, membre du Conseil Municipal, délégué,
- M. Dominique ORDONNAUD, membre du Conseil Municipal,
- Mme Claire THYBOEUF, représentante des Associations Familiales
- Mme Boutayena PICHOT DE LA MARANDAIS, représentante des Associations des Personnes Handicapées.
- Mme Brigitte PONS-PETIT, représentante des Associations qui œuvrent dans les domaines de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Mme Janine DARROUZES, personnalité qualifiée,

ABSENTS EXCUSÉS : (2)

- Mme Véronique JUSOT, membre du Conseil Municipal, adjointe,
- M. Claude ARDOUIN, représentant des Associations de retraités et de personnes âgées

PARAPHE SECRETAIRE DE SEANCE/DIRECTRICE DU CCAS : Alice-Odile ANTOINE-EDOUARD

-----  
Vu les dispositions légales et réglementaires en vigueur,

Vu les articles 1612-12 et 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la parfaite régularité des opérations comptables confirmées par le compte de gestion du comptable, receveur de l'administration des finances publiques.

**EXPOSE**

Le compte administratif pour l'exercice 2025 présente les résultats de l'exécution budgétaire, établi à partir des comptes du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D.) tenus par la Présidente du CCAS, ordonnateur.

Accusé de réception en préfecture  
033-263301608-20260427-20260427-D05-BF  
Date de réception préfecture : 28/04/2026

Les résultats sont les suivants :

	En euros
<b>Section de fonctionnement :</b>	
- Recettes de l'exercice	402 558.48 €
- Dépenses de l'exercice	405 420.16 €
- Résultat de l'exercice	- 2 861.68 €
- Résultat reporté de l'exercice 2022	2 875.16 €
<b>- Résultat de clôture</b>	<b>13.48 €</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :**

- approuve le compte administratif établi pour le SAAD pour l'année 2025.

Retrait de Madame La Présidente pour le vote

Répartition des votes des membres du Conseil d'Administration :  
8 voix » pour » ; 0 voix « contre » ; 0 « abstention »

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,  
La Présidente du C.C.A.S.,

  
Christine BOST

